

Cadre de renforcement des compétences et de la gouvernance en matière de données et d'information sur la santé de l'ICIS



Institut canadien
d'information sur la santé
Canadian Institute
for Health Information

La production du présent document est rendue possible grâce à un apport financier de Santé Canada et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Les opinions exprimées dans ce rapport ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada ou celles des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Tous droits réservés.

Le contenu de cette publication peut être reproduit tel quel, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, uniquement à des fins non commerciales pourvu que l'Institut canadien d'information sur la santé soit clairement identifié comme le titulaire du droit d'auteur. Toute reproduction ou utilisation de cette publication et de son contenu à des fins commerciales requiert l'autorisation écrite préalable de l'Institut canadien d'information sur la santé. La reproduction ou l'utilisation de cette publication ou de son contenu qui sous-entend le consentement de l'Institut canadien d'information sur la santé, ou toute affiliation avec celui-ci, est interdite.

Pour obtenir une autorisation ou des renseignements, veuillez contacter l'ICIS :

Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2A 4H6
Téléphone : 613-241-7860
Télécopieur : 613-241-8120
icis.ca
droitdauteur@icis.ca

© 2020 Institut canadien d'information sur la santé

Comment citer ce document :

Institut canadien d'information sur la santé. *Cadre de renforcement des compétences et de la gouvernance en matière de données et d'information sur la santé de l'ICIS*. Ottawa, ON : ICIS; 2020.

This publication is also available in English under the title *CIHI's Health Data and Information Governance and Capability Framework*.

Table des matières

Sommaire	4
Produire de la valeur grâce au partage des connaissances	6
Valeur évolutive des données et de l'information sur la santé	6
Résumé des consultations pancanadiennes	8
Cadre de renforcement des compétences et de la gouvernance en matière de données et d'information sur la santé de l'ICIS	9
Public cible	9
Volets et éléments du cadre de renforcement des compétences	11
Établir le contexte pour tirer parti des occasions	13
Questions relatives à la planification stratégique	13
Questions relatives à la surveillance opérationnelle	14
Prochaines étapes : appel à l'action	15
Référence	15

Sommaire

Les organismes canadiens d'information sur la santé — ministères de la Santé, autorités sanitaires et organismes de santé, de prestation des soins et de recherche — sont de plus en plus nombreux à penser qu'il serait possible de tirer davantage des données et de l'information sur la santé, afin, notamment, de soutenir la prise de décisions fondées sur des faits en ce qui a trait aux politiques sociales et économiques, d'appuyer la recherche sur la santé des populations et l'évaluation de la performance des systèmes de santé, et d'améliorer les soins offerts aux Canadiens tout en protégeant les données.

L'analytique, y compris les domaines émergents comme le recours aux méthodes d'intelligence artificielle dans le contexte des soins de santé, soulève un intérêt croissant. Afin de tirer profit de ces technologies évoluées, il importe d'établir des processus efficaces et efficaces pour recueillir, préparer, coupler, protéger et diffuser des données fiables. De nombreux périodiques canadiens ont d'ailleurs rapporté cette nécessité en demandant qu'une stratégie cohérente soit mise en place pour organiser et gérer les banques de données et d'information sur la santé du Canada.

Afin de faire avancer la discussion, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) a organisé le Symposium sur la vie privée et l'accès aux données sur la santé en octobre 2018. À la suite des demandes reçues lors de cet événement, l'ICIS a tenu d'octobre 2018 à mars 2019 d'autres consultations avec plus de 200 dirigeants des systèmes de santé et étudié la littérature pertinente dans le but de définir des mesures concrètes pour optimiser, de manière systématique, l'utilisation des données et de l'information sur la santé au Canada. Les consultations ont révélé que les données et l'information contribuent déjà à améliorer la santé de nombreuses manières novatrices.

Un thème récurrent a émergé des discussions : la nécessité d'améliorer la qualité des pratiques de gouvernance des données et de l'information sur la santé ainsi que leur cohérence entre les organismes qui souhaitent partager les données et en tirer une valeur stratégique. Les grandes idées suivantes ont été formulées à l'intention des organismes d'information sur la santé, dans le but de répondre à ce besoin :

- examiner et décrire le sens, l'exhaustivité et la qualité des banques de données, afin qu'elles puissent être utilisées de manière optimale à l'interne et par des partenaires de confiance;
- prioriser l'échange de données, d'information et d'algorithmes afin de réaliser des objectifs communs, tout en maintenant de solides mesures de respect de la vie privée et de sécurité et en harmonisant les politiques, les pratiques et les normes s'il est possible et utile de le faire;
- en consultation avec le public, créer des communications en langage clair afin de définir la structure de gouvernance et les compétences nécessaires pour tirer avantage des données et de l'information, ainsi que les mesures de contrôle requises pour gagner et conserver la confiance du public.

Un premier cadre de renforcement des compétences et de la gouvernance en matière de données, qui intégrait toutes les idées issues des consultations, a fait l'objet d'une diffusion restreinte en septembre 2019, puis a été peaufiné en fonction des remarques des premiers utilisateurs.

Grâce à la version actuelle du cadre et à sa trousse d'outils connexe, les organismes d'information sur la santé peuvent

- **autoévaluer** leur structure de gouvernance et leurs compétences actuelles en matière de données et d'information sur la santé;
- **concevoir** une structure d'exploitation cible qui répond à leurs besoins;
- **prioriser** les domaines d'amélioration aux fins d'investissement;
- **élaborer** un plan d'amélioration efficace et pragmatique fondé sur les pratiques et les ressources courantes de gestion des données et de l'information sur la santé.

De plus, chaque réseau d'organismes (p. ex. groupe réunissant plusieurs organismes d'une autorité compétente) sera en mesure de **définir le degré de concordance dont il a besoin** pour renforcer la gouvernance et les compétences nécessaires à la réalisation de ses objectifs globaux, à savoir rehausser la confiance, l'efficacité et l'efficience.

Enfin, le cadre présente un **langage commun** qui facilite la collaboration au sein de l'organisme ou entre les organismes, et établit une structure qui permet l'échange constructif de pratiques exemplaires et de leçons de manière à favoriser la concordance.

Produire de la valeur grâce au partage des connaissances

Partout au Canada, les dirigeants des systèmes de santé cherchent à mieux utiliser les données et l'information sur la santé afin d'obtenir des résultats durables, efficaces et fructueux. Ils visent ainsi à améliorer la santé à l'échelle de la personne et de la population, de même que la planification des systèmes de santé et la prestation de services. Parallèlement, il faut protéger les renseignements personnels sur la santé pour gagner et conserver la confiance du public. Or, le fait qu'il est temps d'agir au Canada fait consensus.

Le présent document

- résume comment l'amélioration des données et de l'information sur la santé profitera aux intervenants des systèmes de santé canadiens;
- présente des enseignements tirés des consultations pancanadiennes sur l'amélioration de la gestion, de l'échange, de la gouvernance et de l'utilisation des données et de l'information sur la santé;
- établit un cadre de renforcement des compétences et un outil d'autoévaluation pour aider les organismes d'information sur la santé à comprendre et à améliorer leurs compétences à gérer et à diffuser les données et l'information sur la santé à l'interne et à l'externe;
- décrit un outil d'évaluation de la concordance qui aidera les réseaux d'organismes à structurer et à déployer leurs compétences, de manière à renforcer l'efficacité, l'efficacité et la confiance;
- propose un langage commun pour l'échange de connaissances et de pratiques exemplaires.

Valeur évolutive des données et de l'information sur la santé

Les données et l'information sur la santé se retrouvent dans la mire à mesure que se transforment les soins de santé dans le monde entier. Parmi les avancées, citons

- le passage à un système de santé apprenant;
- l'importance croissante des soins axés sur la personne;
- la simplification des processus d'innovation technique;
- le déploiement des méthodes d'intelligence artificielle.

Cette transformation suppose un recours accru à des données et à de l'information fiables, d'une façon qui protège la sécurité des personnes et du public. Par ailleurs, l'adoption d'une stratégie de gestion commune simplifie et accélère l'intégration des données, de l'information et des algorithmes dans les organismes et d'un organisme à l'autre. Elle facilite aussi l'échange de données, la création d'un savoir collectif et la diffusion des retombées. L'amélioration des compétences et de la gouvernance en matière de données et d'information sur la santé revêtira de nombreux avantages pour les organismes d'information sur la santé, le Canada et les Canadiens :

- **Des enseignements fiables** : Des données de qualité compréhensibles et qui peuvent être couplées à d'autres fichiers de données généreront des enseignements qui pourront être communiqués et reproduits, et qui mèneront à des actions fructueuses et éprouvées.
- **Une efficacité et une efficience accrues** : Grâce à l'harmonisation des méthodes et à l'établissement de responsabilités claires en matière de gestion des données sur la santé, le cheminement des données gagnera en transparence, ce qui accélérera la circulation des données et réduira leur redondance.
- **Des découvertes en recherche** : Un accès plus facile à des données et à de l'information sur la santé fiables permettra aux chercheurs de passer moins de temps à acquérir et à préparer les données, et plus de temps à produire de l'information, ce qui mènera à des découvertes, des dispositifs et des outils scientifiques qui auront de réelles retombées.
- **L'inclusion rapide des nouveaux types de données** : La clarification du cheminement des données et des responsabilités connexes permettra d'intégrer les nouveaux types de données (p. ex. les données en génomique ou les données générées par les patients) de manière transparente et ainsi d'obtenir des dossiers de santé plus complets pour les soins, la planification et la recherche.
- **Une meilleure expérience pour les fournisseurs** : Le recours à une approche commune en matière de données et d'information sur la santé apportera aux fournisseurs plus de clarté et de cohérence pour leur travail auprès des organismes d'information sur la santé. Ceux-ci pourront donc faire évoluer leurs produits et accélérer les mises à jour à moindre coût.

Valeur des données sur la santé

À l'automne 2019, Ernst & Young (EY) a estimé que l'utilisation appropriée des dossiers de patients du National Health Service (NHS) pourrait se traduire par des gains de 5 milliards de livres sterling par année pour l'organisme (p. ex. interventions nécessaires uniquement, gains d'efficacité opérationnelle) et des avantages pour le public (p. ex. diminution des congés de maladie) se chiffrant à 4,6 milliards de livres sterling par année¹.

À l'échelle canadienne (selon la population et le taux de change), cela représenterait des économies de 4,9 milliards de dollars par année pour les systèmes de santé du Canada et des avantages pour le public se chiffrant à 4,5 milliards par année si le Canada était doté d'une infrastructure de base comparable à celle du NHS.

- **Une personnalisation accrue** : Grâce à des données intégrées relatives à une personne, il est possible d'utiliser des algorithmes pour formuler des recommandations personnalisées et précises en vue d'améliorer sa santé.
- **La stimulation de l'innovation** : Un accès simplifié et approprié aux données et à l'information sur la santé favorisera l'innovation dans le secteur de la santé et ailleurs.

Il est possible d'obtenir ces avantages tout en protégeant la confidentialité des données. De plus, d'autres avantages seront découverts à mesure que les données et l'information sur la santé seront utilisées pour faire progresser les soins de santé.

Même si les avantages ne font aucun doute, de nombreux organismes ont de la difficulté à obtenir, à diffuser, à coupler et à utiliser les données et l'information sur la santé. Afin de les aider, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), un partenaire de confiance en matière de normes et de qualité des données, a amorcé une conversation en vue d'une stratégie renouvelée.

Résumé des consultations pancanadiennes

En octobre 2018, l'ICIS a tenu le Symposium sur la vie privée et l'accès aux données sur la santé. Globalement, les participants ont convenu qu'un accès élargi aux données et à l'information sur la santé profiterait à tous les Canadiens, à condition que des mesures adéquates soient prises pour protéger leur vie privée et leur sécurité.

Ils ont aussi reconnu qu'un large éventail d'intervenants des systèmes de santé, y compris le public, les dispensateurs de soins, les chercheurs et le secteur privé, devront collaborer pour définir et mettre en œuvre les politiques et processus appropriés en vue d'atteindre les objectifs communs à l'échelle des régions, des provinces et territoires et du Canada. Un consensus s'est dégagé des discussions : le moment est venu de se mobiliser.

Après le symposium, d'octobre 2018 à mars 2019, l'ICIS a consulté plus de 200 dirigeants d'organismes d'information sur la santé (ministères de la Santé, autorités sanitaires et organismes de santé, de prestation des soins et de recherche) dans le cadre d'une cinquantaine de réunions organisées partout au Canadaⁱ. L'ICIS a aussi effectué un examen de la littérature pertinente, notamment sur les expériences d'autres pays et d'autres secteurs.

i. Des intervenants québécois ont été invités. Toutefois, en raison de la position du gouvernement du Québec, seul responsable de tous les aspects de l'information sur la santé dans le réseau de la santé et des services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec a refusé de participer aux consultations pancanadiennes.

Bon nombre des personnes consultées étaient d'avis qu'il serait possible de tirer beaucoup plus de valeur des données et de l'information sur la santé recueillies tout en garantissant leur sécurité. Les participants ont proposé des mesures concrètes pour générer une valeur accrue. De l'éventail d'idées a émergé un ensemble de politiques, de pratiques et de processus (appelés collectivement les « compétences ») qui permettent à l'organisme d'information sur la santé de tirer un meilleur parti des données et de l'information sur la santé tout en préservant leur confidentialité et leur intégrité, et ce, de manière durable, efficace et efficiente. Toutes ces idées ont été réunies dans un premier cadre de renforcement des compétences et de la gouvernance.

Le cadre initial a fait l'objet d'une diffusion restreinte en septembre 2019, dans l'objectif de tirer des leçons des premiers utilisateurs. Les expériences de ces premiers utilisateurs ont mené à plusieurs mises à jour, dont l'ajout d'une trousse d'outils connexe. Ensemble, le présent document et la trousse d'outils forment la première version complète du cadre de renforcement des compétences et de la gouvernance en matière de données et d'information sur la santé de l'ICIS.

Cadre de renforcement des compétences et de la gouvernance en matière de données et d'information sur la santé de l'ICIS

Public cible

Le cadre de renforcement des compétences en matière de données et d'information sur la santé vise les organismes d'information sur la santé canadiens, comme les ministères de la Santé, les autorités sanitaires et les organismes de santé, de prestation des soins et de recherche.

Le cadre

- permet à l'organisme d'information sur la santé d'établir le **contexte** dans lequel il pourra tirer parti des données et de l'information sur la santé en posant des **questions** qui l'amèneront à se pencher sur ses pratiques;
- fournit des **conseils** quant à la portée, la diversité et la complexité des compétences et de la gouvernance, notamment des critères pour évaluer la mesure dans laquelle elles sont **bien établies** et font l'objet d'une **mise en œuvre cohérente** à l'échelle des banques de données et des processus;
- est assorti d'une trousse d'outils intégrant des modèles d'**autoévaluation**, pour aider les organismes à analyser leurs principales compétences et leur gouvernance en matière de données et d'information sur la santé, à **prévoir** leur évolution et à **prioriser** les domaines d'amélioration.

Le cadre de renforcement des compétences en matière de données et d'information sur la santé permet également aux réseaux d'organismes (p. ex. à des groupes réunissant plusieurs organismes d'une autorité compétente) d'analyser le degré de concordance dont ils ont besoin à l'égard d'une compétence précise :

- La **trousse d'outils** les aide à **repérer les éléments de leurs principes, de leurs pratiques et de leur contenu qu'il serait utile et avantageux de normaliser** pour la réalisation des objectifs communs, et à définir la **portée de ce travail de mise en concordance**.
- Le cadre présente un **langage commun** qui facilite la collaboration entre organismes, et établit une structure qui permet l'échange constructif de pratiques exemplaires et de leçons de manière à favoriser l'amélioration et la concordance.

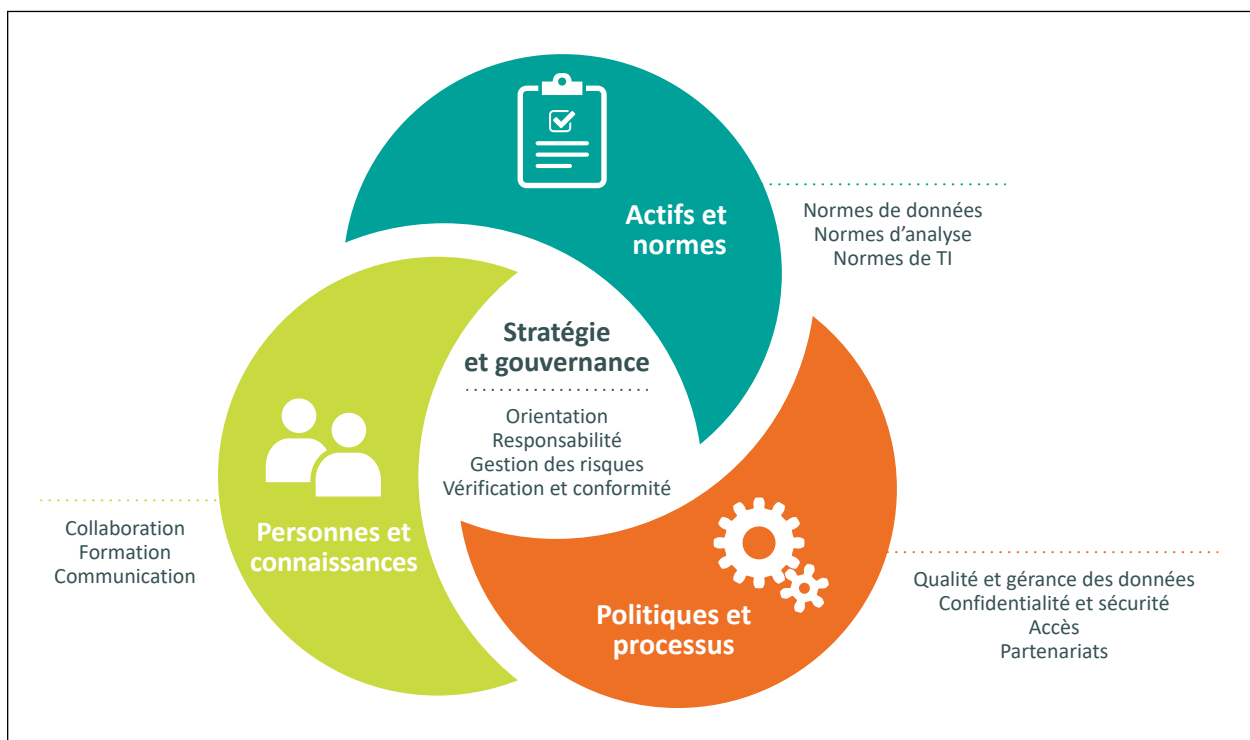
Il n'indique pas comment les compétences et processus connexes doivent être mis en place. Chaque organisme devra concevoir ou peaufiner ses propres politiques, processus et pratiques en fonction de sa portée, de son mandat, de ses priorités et de ses autorités législatives.

L'exhaustivité de ce cadre de renforcement des compétences et de la gouvernance en matière de données et d'information sur la santé a été comparée à celle d'outils semblables, comme le guide de gouvernance des données sur la santé de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Parmi ces outils, il est le seul à inclure des notions de gestion des données, de respect de la vie privée, d'accès, de communication et de gouvernance. En mettant l'accent sur les politiques, les processus et les pratiques ainsi que leur cohérence plutôt que sur l'état d'avancement, il trace clairement la voie à prendre pour l'amélioration des compétences et de la gouvernance en matière de données et d'information sur la santé.

Volets et éléments du cadre de renforcement des compétences

Le cadre de renforcement des compétences et de la gouvernance en matière de données et d'information sur la santé de l'ICIS comporte 4 volets, couvrant chacun un sous-ensemble des 28 compétences en matière de données et d'information sur la santé.

Cadre de renforcement des compétences et de la gouvernance en matière de données et d'information sur la santé de l'ICIS



- **Le volet de la stratégie et de la gouvernance** définit l'orientation, les responsabilités et la surveillance générales d'un programme de données et d'information sur la santé efficace. Les compétences associées à ce volet comprennent une stratégie clairement définie pour atteindre les résultats voulus par suite de l'utilisation stratégique des données et de l'information sur la santé, des modèles de gouvernance et de responsabilité, et des processus visant à surveiller la conformité et à en faire état.
- **Le volet des politiques et des processus** définit les activités qui régissent la collecte, le traitement, l'analyse et l'échange de données et d'information fiables sur la santé. Les compétences associées à ce volet comprennent la gestion, la qualité, la conformité, la confidentialité et la sécurité des données, l'accès à ces dernières et les partenariats en matière de données qui définissent collectivement le fonctionnement interne et externe de l'organisme en vue de garantir l'efficacité, l'efficacité, l'intégrité et la protection.

- **Le volet des actifs et des normes** structure les banques de données et d'information sur la santé, conformément aux exigences énoncées dans les politiques et les processus, de manière à obtenir les résultats stratégiques et opérationnels attendus. Les compétences associées à ce volet comprennent les banques de données organisationnelles, les normes, les modèles de données et les enseignements analytiques qui jettent les bases des données collectives de l'organisme ou du réseau.
- **Le volet des personnes et des connaissances** permet aux personnes — notamment aux intervenants et aux membres du personnel — de favoriser et d'améliorer l'efficacité et le maintien des politiques, des processus, des structures et de la gouvernance. Les compétences associées à ce volet comprennent la collaboration, la formation et la communication, tant à l'interne qu'à l'externe.

Le cadre intègre plusieurs catégories de compétences : des compétences **de base**, des compétences **fondamentales**, des compétences **complémentaires** et des compétences **habilitantes**. Quand ils amorcent un programme de données et d'information sur la santé, les organismes doivent d'abord se concentrer sur les compétences de base et les compétences fondamentales. La trousse d'outils connexe traite plus en détail des compétences de base et des compétences fondamentales. L'ICIS peut également fournir, sur demande, des éclaircissements sur les compétences complémentaires et les compétences habilitantes.

Établir le contexte pour tirer parti des occasions

Une liste de questions a été créée pour aider les dirigeants à établir le contexte dans lequel leur organisme pourra tirer parti des données et de l'information. Les tableaux qui suivent présentent 10 questions relatives à la planification stratégique et 10 questions relatives à la surveillance opérationnelle. D'autres questions figurent également dans la trousse d'outils et les documents complémentaires.

Questions relatives à la planification stratégique

Volet	Questions stratégiques
Stratégie et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Comment pouvons-nous tirer un meilleur parti des données et de l'information fiables sur la santé pour atteindre les objectifs énoncés dans notre plan stratégique? Quels défis devons-nous surmonter? Comment pourrions-nous les surmonter? • Les plans relatifs aux activités, aux TI, à la gestion des données et de l'information sur la santé et aux autres mesures cadrent-ils avec le plan stratégique? • Quels sont les risques associés à une utilisation non optimale des données et de l'information? • Notre plan stratégique cadre-t-il avec celui d'organismes semblables sur le plan des données et des enseignements? Comment pouvons-nous travailler de concert afin de réduire au minimum le chevauchement et la concurrence inutile?
Politiques et processus	<ul style="list-style-type: none"> • Comment gérons-nous les risques pour protéger les données sensibles sur la santé (respect de la vie privée et de sécurité) et pour les rendre accessibles afin d'en tirer des enseignements fructueux? • Dans quelle mesure respectons-nous nos engagements en matière de partage de l'information (actualité et qualité)? Comment pouvons-nous respecter ces engagements sans compromettre le respect de la vie privée et la sécurité? • Comment devons-nous gérer les relations avec les fournisseurs en vue d'accroître l'efficacité et l'efficience des échanges de données avec les organismes partenaires? • Gérons-nous les données autochtones conformément aux politiques, aux principes et aux pratiques établis (p. ex. les principes PCAP des Premières Nations)? Dans quelle mesure les peuples autochtones ont-ils eu voix au chapitre?
Actifs et normes	<ul style="list-style-type: none"> • Comment devons-nous adopter les nouvelles tendances en matière de données et d'enseignements et nous y adapter? Comment pouvons-nous le faire en conformité avec la portée, la stratégie et le mandat de notre organisme?
Personnes et connaissances	<ul style="list-style-type: none"> • Les intervenants clés (p. ex. les patients) nous voient-ils comme un organisme de confiance pour les activités de collecte, d'utilisation et de divulgation des renseignements personnels sur la santé? Des mesures de communication et de collaboration ont-elles été mises en place à cet égard?

Questions relatives à la surveillance opérationnelle

Volet	Questions opérationnelles
Stratégie et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • La culture organisationnelle est-elle prête pour l'utilisation de nouvelles données et les avancées technologiques? Dans quelle mesure appuie-t-elle les objectifs du carnet de route? • Les membres des groupes de gouvernance stratégique ont-ils une compréhension suffisante des objectifs (sur le plan des structures organisationnelles, des activités, des TI, des données et de l'information) pour remplir leur mandat de direction, d'orientation et de surveillance? • Nos projets de données reposent-ils sur une expertise en matière de gouvernance des données et de l'information propice à l'exécution des projets et au déploiement opérationnel?
Politiques et processus	<ul style="list-style-type: none"> • Comment pouvons-nous nous assurer de toujours mettre en place les exigences d'autorisation, de consentement et d'acceptabilité sociale convenant à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation des données aux fins prévues? • Sommes-nous dotés d'un système normalisé pour définir les données cruciales de l'organisme? Est-il facile à utiliser? Est-il efficace? Cadre-t-il avec celui de nos partenaires? • Nos activités d'intégration et d'échange de données à l'interne et à l'externe (avec les intervenants et les partenaires) sont-elles régies par des normes de données? Avons-nous instauré des politiques pour nous assurer que ces normes répondent à nos besoins, sont rentables et évoluent au fil du temps? • Comment les politiques relatives aux activités, aux données et aux TI sont-elles définies et concordent-elles à l'échelle du cycle de vie des données : création, cheminement, collecte, stockage, utilisation et destruction?
Actifs et normes	<ul style="list-style-type: none"> • Comment sont organisées les banques de données au sein de l'organisme? Est-ce qu'une méthode d'organisation conviviale, par exemple un répertoire, a été mise en place pour l'ensemble des banques de données? • Quand nous produisons de nouveaux enseignements, réutilisons-nous les banques de données existantes, y compris ceux de nos partenaires? Avons-nous élaboré un plan d'intégration des anciennes banques de données autonomes pour en optimiser les retombées?
Personnes et connaissances	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont nos besoins de formation à l'égard des pratiques de gestion des données et de l'information à tous les échelons de l'organisme? En ce qui concerne l'éventail de compétences, comment pouvons-nous évaluer nos lacunes afin de pouvoir répondre aux demandes futures en données et en information actuelles et fiables?

Prochaines étapes : appel à l'action

Les organismes d'information sur la santé pourront s'appuyer sur le présent cadre ainsi que sur la trousse d'outils connexe pour autoévaluer leur structure de gouvernance et leurs compétences actuelles en matière de données et d'information sur la santé, concevoir une structure d'exploitation cible et élaborer un plan d'action pour améliorer cette gouvernance. Qui plus est, les organismes d'information sur la santé formant un réseau pourront agir de concert et définir les éléments de compétence et de gouvernance qu'ils devront mettre en concordance pour réaliser leurs objectifs communs.

Veillez acheminer vos questions et commentaires sur le contenu et l'utilisation du cadre, et sur son amélioration potentielle, à gouvernancedesdonnees@icis.ca.

Référence

1. Spence P. [How we can place a value on health care data](#). *EY Global*. 19 juillet 2019.



ICIS Ottawa

495, chemin Richmond
Bureau 600
Ottawa (Ont.)
K2A 4H6
613-241-7860

ICIS Toronto

4110, rue Yonge
Bureau 300
Toronto (Ont.)
M2P 2B7
416-481-2002

ICIS Victoria

880, rue Douglas
Bureau 600
Victoria (C.-B.)
V8W 2B7
250-220-4100

ICIS Montréal

1010, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 602
Montréal (Qc)
H3A 2R7
514-842-2226

icis.ca

21990-0420

